

# COMPTE RENDU

-

## CONSEIL MUNICIPAL DU 2 OCTOBRE 2015 – 19h15

Présents : Mesdames et Messieurs Jean-Paul GIRARD, Maire, Thierry RANGONE – 1<sup>er</sup> Adjoint, Laurent VERNAZ – 2<sup>ème</sup> adjoint, Sandrine POIGNET – 3<sup>ème</sup> adjointe, Sandra BOULAIS - 4<sup>ème</sup> adjointe, Claudine AMOUDRY, Noël CADET, Nathalie BIBOLLET, Christian COMBAZ, Alain FINA, Christel GACHON, Claire FLEUTOT, Aurore MINISTROT, Isabelle MORLOT, Dominique NOYEAU, Stéphanie SANCHEZ (arrivée à 20h15), Jean RONZATTI, Carole VASCHALDE

Absent excusé : Daniel CHARVAZ (pouvoir à Claudine AMOUDRY)

Secrétaire de séance : Christel GACHON

Assistait également à la réunion : Sébastien GAUDET, Secrétaire Général de la Mairie

Monsieur Le Maire remercie les membres du Conseil Municipal de leur présence et propose au Conseil Municipal d'approuver le compte rendu de la réunion du 4 septembre 2015, ce qui est effectué à l'unanimité.

Monsieur Le Maire propose d'ajouter deux points à l'ordre du jour :

- Versement des subventions au titre du chèque associatif 2015-2016
- Autorisation au Maire pour signer des conventions de servitude avec deux propriétaires pour le passage d'un réseau d'eaux pluviales

Ces modifications sont acceptées par le Conseil Municipal.

Christel GACHON est proposée en qualité de secrétaire de séance.

## ANIMATION/COMMUNICATION

### Point sur les animations de fin d'année (arrivée du Père Noël, colis de Noël...)

*Rapporteur : Sandra BOULAIS*

#### ➤ Préparation des colis de Noël

Sandra BOULAIS évoque les orientations issues de la commission ANIMATION du 23 septembre 2015. Il a été proposé de constituer le colis de Noël avec une boîte de chocolats et une bouteille. Une première approche financière a été présentée en commission avec une boîte de chocolats assortis de 500 grammes d'un magasin albertvillois, et de rechercher une bouteille de qualité (blanc, pétillant...) d'un montant de 7 à 8 €.

La distribution se ferait à partir du 12 décembre (livraison vers le 10 décembre).

Alain FINA et Laurent VERNAZ demandent que la boulangerie de Frontenex soit sollicitée pour une proposition de boîtes de chocolats.

#### ➤ Préparation de l'arrivée du Père Noël

Sandra BOULAIS rappelle que le bâtiment de la Mairie est partiellement indisponible le samedi 12 décembre, du fait de la tenue des élections régionales le lendemain.

Pour des raisons pratiques, il est décidé d'utiliser l'annexe de la salle polyvalente pour la préparation des crêpes et des boissons (vin chaud et chocolat). L'achat de crêpières et d'un réchaud de gaz est acté.

Le déroulé se fera dans le parc de la Mairie, avec :

- Un atelier bois avec Monsieur COHENDET (fabrication d'objets festifs...)
- La calèche de Monsieur MOLINAS
- L'arrivée du Père Noël programmée vers 17h00

#### ➤ Repas des aînés

Sandra BOULAIS indique que le repas des aînés de la commune aura lieu le dimanche 31 décembre 2016 et sera confectionné par GIL TRAITEUR.

## Projet de refonte du site internet de la Commune

Rapporteur : Sandra BOULAIS

Sandra BOULAIS, Adjointe à la Communication, présente le démarrage du projet de refonte du site internet de la Commune, travaillé en commission, et qui a permis de retenir les principaux thèmes devant apparaître sur le site.

### Animations autour d' « Octobre Rose »

Rapporteur : Sandrine POIGNET

Sandrine POIGNET, Adjointe à la vie sociale, détaille l'action communale liée à OCTOBRE ROSE, opération nationale en faveur de la prévention et du dépistage du cancer du sein :

-une rencontre dans le parc de la Mairie, le samedi 3 octobre à 11h00

-la confection d'une banderole qui sera disposée à plusieurs endroits de la commune durant le mois d'octobre

Pour 2016, il est prévu d'organiser une manifestation plus importante (marche...) en coordination avec la ligue contre le cancer.

### Chèque associatif 2015/2016 : point sur la distribution et le règlement financier

Rapporteur : Sandrine POIGNET

Sandrine POIGNET rappelle la délibération du 24 avril 2009, instaurant le système du chèque associatif qui consiste en une réduction du prix de la cotisation pour les jeunes de la Commune.

A ce jour, pour la rentrée 2015-2016, 149 enfants de Frontenex de moins de 18 ans, au 1<sup>er</sup> janvier de l'année, ont ainsi pu bénéficier d'un chèque associatif d'un montant de 45 €, valable pour une seule inscription.

Suite au retour d'une partie des chèques par les associations, le Conseil Municipal, à l'unanimité, acte l'attribution des subventions en découlant aux associations (21 chèques pour un montant de 945 €) :

Association	Nb de Chèques	Montant
ACH'VAL	2	90
ASSOCIATION SPORTIVE FRONTENEX	8	360
AS UGINE FOOTBALL	1	45
BASE-BALL ALBERTVILLE LES VIKINGS	1	45
HOCKEY CLUB ALBERTVILLE	1	45
JEUNESSE ALBERVILLE BASKET	2	90
TENNIS CLUB FRONTENEX	6	270
<b>TOTAL</b>	<b>21</b>	<b>945</b>

## PERSONNEL

### Avancement de grade d'un Adjoint Administratif :

#### Suppression et création d'un poste

Rapporteur : Laurent VERNAZ

Laurent VERNAZ indique qu'un agent administratif, actuellement Adjoint Administratif de 2<sup>ème</sup> classe, a passé et réussi en juillet 2015, l'examen professionnel d'Adjoint Administratif de 1<sup>ère</sup> classe.

Réunie le 16 septembre dernier, la Commission « Personnel » propose au Conseil Municipal d'entériner ce changement de grade en créant un poste d'adjoint administratif de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet et en supprimant un poste d'adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet, ce qui est accepté à l'unanimité.

## FINANCES

### Décisions modificatives budgétaires n°1 et n°2- Budget M14 2015

Rapporteur : Laurent VERNAZ

Suite à une facture de cantine émise à tort en juin 2014, Laurent VERNAZ indique qu'il serait nécessaire d'opérer la régularisation comptable suivante :

Section de fonctionnement – Ouverture de crédits (DM 1)		
Article	Dépense	Recettes
673 – titres annulés sur exercices antérieurs	+ 3 289	
7067 – redevances et droits des services périscolaires		+ 3 289

Afin d'acter également la hausse du prélèvement opérée au titre du Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal (FPIC), il propose de réaliser le virement de crédits suivants :

Section de fonctionnement – Virement de crédits (DM 2)		
Article	Dépense	
022 – Dépenses imprévues	- 10 000	
73925 – Fonds de péréquation (FPIC)		+ 10 000

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte ces modifications sur le budget M14 de 2015.

## INTERCOMMUNALITE

### Engagement dans la démarche TEPOS du Territoire ARLYSÈRE

Rapporteur : Thierry RANGONE

Thierry RANGONE, élu référent sur ce dossier, indique que le Territoire Arlysère a été retenu parmi les candidats de l'appel à projets lancé par le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie « Territoires à énergie positive pour la Croissance Verte » (TEPCV) « en devenir » de Rhône-Alpes.

En juillet 2015, le PETR Arlysère s'est finalement engagé dans l'élaboration d'une candidature dite TEPOS (Territoire à Énergie Positive), encore plus valorisante, et une telle reconnaissance régionale (ADEME/DREAL/Région Rhône Alpes) permettrait de mobiliser jusqu'à 2 millions d'euros de subventions d'investissement au profit des projets générateurs d'économies d'énergie significatives et /ou de production d'énergie renouvelable en sus d'un accès privilégié aux dispositifs de financement de droit commun.

Cette candidature engagera le territoire dans une démarche de transition énergétique visant à l'horizon 2050 :

- **diviser par deux la consommation énergétique** globale du territoire (électricité, chaleur, mobilité, industrie)
- **atteindre l'équilibre entre la consommation d'énergie et la production locale d'énergie renouvelable** (hors l'énergie hydro électrique actuellement produite)
- **diviser par 4 la production de Gaz à Effet de Serre (GES)** du territoire

Thierry RANGONE rappelle les efforts entrepris par la commune depuis quelques années pour la réalisation d'économies d'énergie :

- Rénovation thermique du groupe scolaire : consommation énergétique divisée par 2
- Création d'un centre médical/restaurant scolaire, basé notamment sur la réglementation thermique 2005 ayant comme but de fixer une limite maximale à la consommation énergétique du bâtiment pour le chauffage (géothermie verticale) la ventilation, la climatisation, la production d'eau chaude sanitaire et l'éclairage
- Actions ponctuelles sur la rénovation d'appartements communaux (changement de menuiseries extérieures...)
- Programme de rénovation de l'éclairage public entre 2008 et 2014 avec remplacements de luminaires économiques et mise en place de système de bi-puissance

Thierry RANGONE rappelle les actions en projet et notamment la réalisation, en juin 2015, de diagnostics énergétiques sur 3 bâtiments communaux (école maternelle, gymnase et salle polyvalente) en vue de la réalisation de travaux permettant, outre l'amélioration du confort des usagers, une réduction significative des dépenses énergétiques.

Il sera bien entendu étudié dans ces projets, l'utilisation d'énergies renouvelables.

Pour que ces projets puissent aboutir, Monsieur Le Maire indique que la Commune de Frontenex :

- s'entoure de cabinets spécialisés dans le domaine énergétique,
- s'est associée avec l'Association Savoyarde pour le Développement des Energies Renouvelables,
- a participé, par le biais de son élu référent, Thierry RANGONE, aux ateliers mis en place dans le cadre de la démarche TEPOS.

Un débat s'installe entre les conseillers municipaux :

Laurent VERNAZ est sceptique sur les objectifs de diminution à atteindre sur le territoire ARLYSERE (60 000 hab) car une entreprise comme UGITECH consomme déjà actuellement comme une ville de 100 000 hab.

Noël CADET estime que l'horizon 2050 est trop éloigné et demande à quelle date les actions doivent être engagées.

Thierry RANGONE précise que ce sont sûrement les premières actions qui démarreront qui obtiendront un soutien financier.

Aurore MINISTROT demande si l'engagement dans cette démarche crée des obligations pour la collectivité.

Thierry RANGONE précise qu'a priori, cela n'est pas le cas, tout en rappelant que l'idée maîtresse « réduire les consommations d'énergie » fait partie intégrante de la politique communale.

Nathalie BIBOLLET s'interroge sur la méthode de suivi des objectifs. Elle demande également si des communes du territoire ARLYSERE ont refusé d'intégrer la démarche.

Thierry RANGONE précise qu'une information en ce sens n'est pas connue à ce jour, car les collectivités disposent d'un délai au 15 octobre 2015 pour s'engager.

Laurent VERNAZ conclut en indiquant que si la Commune s'engage dans cette démarche, elle ne doit pas le faire uniquement pour les subventions, dont le montant (2 millions d'euros) est faible pour tout le territoire, mais pour se fixer des objectifs de développement durable et de maîtrise des coûts de fonctionnement.

Thierry RANGONE ajoute que le montant des subventions annoncé est une première tranche financière.

Conscient que la consommation actuelle de la collectivité, estimée à 800 000 kwh/an sur la période 2008-2013, peut et doit être diminuée,

Conscient que la labellisation TEPOS aiderait la Commune à faire aboutir l'ensemble des projets en cours,

Conscient que répondre aux objectifs de la démarche TEPOS, en plus de l'impact écologique, contribuerait à maîtriser les dépenses de fonctionnement et donnerait de nouvelles capacités d'investissement dans de nouveaux projets,

Actant sa volonté d'adopter les objectifs TEPOS, en concourant à diviser par deux la consommation énergétique du territoire et en atteignant l'équilibre entre la consommation d'énergie et la production locale d'énergie renouvelable,

Souhaitant que cette démarche soit suivie par l'ensemble des collectivités composant le territoire ARLYSERE,

S'engageant, si le territoire ARLYSERE est retenu, à contribuer à la mise en œuvre du TEPOS en transmettant les données nécessaires à ARLYSERE, en participant activement aux groupes de travail, en relayant l'information par tous les moyens de communication dont la Commune dispose et en participant à des projets expérimentaux,

**La Commune de Frontenex décide de s'engager dans la démarche TEPOS en soutenant la candidature d'ARLYSERE.**

## **URBANISME**

### **Elaboration du Plan Local d'Urbanisme : retour sur la réunion publique**

*Rapporteurs : Jean-Paul GIRARD / Thierry RANGONE*

Jean-Paul GIRARD et Thierry RANGONE font un retour sur la réunion publique qui s'est tenue le 1<sup>er</sup> octobre à la salle polyvalente, sur l'élaboration en cours du Plan Local d'Urbanisme.

Une trentaine de personnes était présente et cela a permis de leur expliciter la notion et les enjeux d'un PLU, et de favoriser les premiers échanges concrets sur les propriétés, même si le travail de zonage n'a pas démarré.

## TRAVAUX

### **Restructuration de la Mairie : point sur le démarrage des études**

*Rapporteur : Jean-Paul GIRARD*

Suite à une réunion du groupe de travail avec le cabinet AMOME CONSEILS le 28 septembre, Monsieur le Maire fait un retour sur la première synthèse établie par le bureau d'études.

Il est rappelé les souhaits et différents objectifs de ce projet (améliorer la fonctionnalité du bâtiment, l'accueil des usagers, les conditions de travail des agents...) Des diagrammes fonctionnels ont été présentés afin de dégager des schémas d'aménagements, ce qui permettra au cabinet AMOME de les transcrire en plans plus concrets.

Laurent VERNAZ indique qu'il convient en fait d'optimiser l'espace pour les usagers et les agents, car le ratio occupation des salles/surface n'est à ce jour pas pertinent.

Sandrine POIGNET précise que la démarche actuelle associe pleinement les agents administratifs.

Thierry RANGONE souligne que ce projet pourrait être un des axes de l'engagement de la démarche TEPOS de la Commune de Frontenex.

### **Rue des Tilleuls : point sur les travaux d'amélioration du fonctionnement des réseaux**

*Rapporteurs : Jean-Paul GIRARD/Thierry RANGONE*

Jean-Paul GIRARD et Thierry RANGONE font un point sur les premières phases des travaux d'amélioration du réseau pluvial de la rue des Tilleuls.

Thierry RANGONE indique que cette opération génère des difficultés pour les usagers de la route, mais que les intérêts des riverains seront préservés au maximum (accès aux propriétés...).

Il précise que le chantier est dans une phase difficile pour l'entreprise BERTHOD car le croisement de multiples réseaux secs et humides ralentissent considérablement l'avancement de la pose du nouveau collecteur d'eaux pluviales. Il rappelle que la durée du chantier est de 2.5 mois.

### **Travaux divers**

#### **➤ Audits énergétiques**

Thierry RANGONE rappelle la réalisation d'audits énergétiques par le cabinet CYTHELIA, analysés par l'ASDER.

Il propose la tenue d'une commission des travaux le 5 octobre afin de déterminer les suites à apporter à ces études et l'exécution ou non de travaux énergétiques.

## QUESTIONS DIVERSES

### **Compte rendu des délégués des communes sur le fonctionnement des différents syndicats**

Les délégués des différents EPCI, dont la commune est membre, évoquent les dossiers en cours.

#### **SIRS DE FRONTENEX (Ramassage Scolaire)**

Claire FLEUTOT, membre du bureau du SIRS DE FRONTENEX, indique qu'en sa séance du 22 septembre dernier, le Conseil Syndical a évoqué la rentrée scolaire et les 736 inscriptions recensées dont 42 dérogations aux règles édictées par le Conseil Départemental de la Savoie. La délivrance dès le mois de juillet de ces dérogations a posé un problème car du fait de certains dysfonctionnements du logiciel d'inscription, de nombreux parents n'ont pas finalisé leur dossier d'inscription et au moment de la rentrée, les effectifs dans les bus étaient tendus.

Elle indique également que le bureau du syndicat s'est rendu sur site à l'arrivée des bus afin de constater le bon fonctionnement.

#### **SI DU FORT DE TAMIE**

Sandra BOULAIS indique être toujours en attente d'une date de rencontre entre le Président et la Municipalité de Frontenex afin d'évoquer la place et le devenir de Frontenex au sein de ce syndicat.

## SIERSS DE FRONTENEX

Laurent VERNAZ indique que la commission de sécurité a donné un avis favorable quant à la conformité de l'EHPAD actuel, ce qui est satisfaisant.

Concernant le futur bâtiment, une prochaine réunion doit avoir lieu avec l'Agence Régionale de Santé à Lyon pour faire le point.

## SI DES EAUX DU FAYET

Jean-Paul GIRARD indique que les projets avancent et qu'une visite du captage du Fayet est prévue le 6 octobre.

## SISARC (Syndicat Mixte de l'Isère et de l'Arc en Combe de Savoie)

Daniel CHARVAZ indique avoir participé à une descente en raft de l'Isère, opération organisée chaque année afin d'observer les digues et l'état du lit de l'Isère, et constaté l'érosion prononcée de certaines digues.

## Divers

### *Dératisation dans la rue de la Gare*

Monsieur le Maire rappelle l'intervention de l'entreprise ALP RATON LAVEUR pour mener une opération de dératisation dans la rue de la Gare et indique que les riverains ont constaté que les rongeurs semblaient avoir complètement disparus.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 20h45

**La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au vendredi 13 novembre 2015 à 19h15.**

Le Maire, Jean-Paul GIRARD



A handwritten signature in black ink, appearing to be "G. J.", is written over the seal.